

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'expérimentation régionale « développement lapin bio », des essais ont été menés dans 3 fermes pour accompagner à l'adaptabilité des élevages en lapins bio face aux nouvelles exigences réglementaires biologiques et sécuriser ceux-ci. Le choix est de vous présenter un retour d'expérience de ces 3 fermes entre

des lots témoins (ancienne réglementation) et des lots essais (nouvelle réglementation). Chaque abri ayant des caractéristiques très différentes nous n'avons pas souhaité faire des comparaisons entre les fermes. De plus, les essais n'ont pas été forcément testés à la même période et dans des territoires différents (Mayenne, Indre et Haute Vienne).

PRÉSENTATION DE LA FERME

HISTORIOUE

PÉRIODE	EVÉNEMENTS
2021	Installation sur 2000 m² en février, 3 mères
2022	Reprise de 2,5 ha, 15 mères
2023	Passage à 14 ha, 23 mères en juin ; VHD ; 17 mères ; 30 mères en novembre



MAIN D'ŒUVRE

2 personnes (Julien et sa compagne conjointe collaboratrice), 1 UTH, 3 h/jour sur l'élevage de lapin. Charge de travail importante pour la construction des parcs et abris, remise en état des parcelles non exploitées depuis 1980.

Julien Bousignier

PRODUCTIONS ANIMALES

- Lapin Bio: 30 lapines (objectifs 70 en janvier 2025)
- Perte de 70 lapins en juin 2023 VHD, 30% de perte au nid été 2023
- 500 lapins commercialisés en 2023

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

SAU: 19,5 ha dont:

- 9 ha de prairie naturelle en location avec le conservatoire des espaces naturels : aucune infrastructure fixe ne peut être mise en place
- 3 ha de méteil grain/mélange de céréales, protéagineux, 35 qtx/ha, triticale, avoine, pois
- 4,5 ha de prairie temporaire
- 3 ha de tournesol, 20qtx/ha

Rotation : 2 ans de prairie temporaire/légumineuse > 2 ans de méteil grain > 1 an de tournesol > 2 ans de prairie temporaire.

L'ATELIER CUNICOLE

DESCRIPTION DU CHEPTEL

Races: Lapin chèvre; race à faible effectifs

	MOYENNE GAELA	JULIEN BOUSIQUIER
PÉRIODE	2021 : 14 élevages	2023 : janv.23 à nov. 23
DESCRIPTION CHEPTEL		
FEMELLES	23	28
MÂLES		8
SAILLIES	100	197
MISE BAS	54	73
SEVRAGE	42	58
FEMELLES/MÂLES		3,5

RÉSULTATS DE L'EXPÉRIMENTATION

Comparaison lot témoin et lot essai (caractéristiques différents des abris (dimension, matériaux utilisés)).

Les anciens abris et les nouveaux ont été réalisés de la même façon, avec les mêmes matériaux : abris en bois, toit en contreplaqué et tôle galvanisée. Pour les abris extérieurs, la structure est en bois, fer à béton ou acier galvanisé grillagé sur toutes les faces.

Les parties intérieures sont toutes identiques, en planche de bois.

Les abris témoins mesurent 50 cm de haut et les dimensions sont de 0.4m² par animal à l'intérieur et 2.40m² par animal pour l'espace extérieur.

Les abris testent mesurent 70 cm de haut et les dimensions sont de 0,6m² par animal à l'intérieur et 2,5m² par animal à l'extérieur.





PRÉSENTATION DES RÉSULTATS TECHNIQUES

LES + DES NOUVEAUX ABRIS MOBILES	LES - DES NOUVEAUX ABRIS MOBILES
• Plus d'espace et de hauteur donc un bien être animal accru	 Un matériel d'élevage plus coûteux, plus lourd, plus difficile à déplacer. Plus de pénibilité au travail pour l'éleveur
 L'espace en plus permet à l'abri de rester plus propre plus longtemps ainsi que le fait de disposer davantage de matériel d'élevage 	
Râtelier à foin plus grand permettant de mettre du foin à volonté plus longtemps	 Des matériaux plus sensibles sanitairement (bois)
• Plusieurs points de nourrissage permettant de réduire la concurrence pour l'alimentation	• L'espace en plus fait que l'abri est moins isolé l'hiver. Risque de perte au nid dû au froid









